

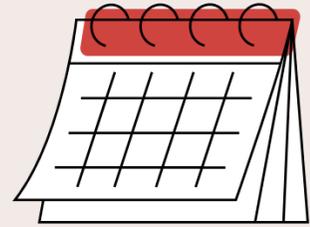


# Guide de COMPETITION

4EME MANCHE  
COUPE DE LA LOIRE  
15 SEPTEMBRE 2024



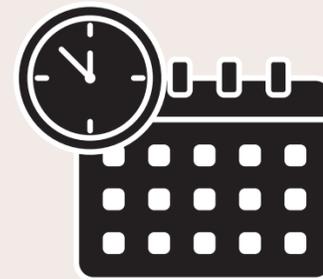
# Saint-Etienne BMX vous accueille pour la 4ème manche de la Coupe de la Loire 2024



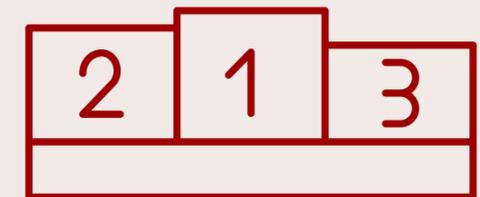
Dimanche  
15 septembre  
2024



Piste de BMX  
Bd Neltner  
Méons 2  
42100 St Etienne



Essais à partir  
de 9:00



Podium  
17:00



Entrée Gratuite  
pour tout public

# REGLEMENTATION

Tous les pilotes licenciés sont autorisés à participer.

La Coupe de la Loire étant inscrite au calendrier, la réglementation FFC sera donc appliquée.

Des catégories Novices ont été créées pour les débutants. Les pilotes ayant moins de 2 ans de pratique peuvent évoluer dans cette catégorie. Une catégorie Cruiser Loisir dédiée a été créée pour les papas.

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches, sur toute l'année, avec un classement général.

Un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant effectué toutes les courses de la Loire.

**Chaque club devra proposer 3 arbitres pour valider les engagements de ses pilotes.**

Procédure d'inscription détaillée page suivante

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées. Les numéros collés sur le cadre sont interdits.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

- Avertir le secrétariat avant la 2ème manche qualificative.
- Avoir un certificat médical ou l'attestation des secouristes

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

# Inscription Procédure

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur **Cycleweb**  
La clôture des engagements est fixée au Mercredi 11 septembre 2024  
Confirmation par mail de la réception des inscriptions -  
Contact Nathalie MORAWIEC - [nathalie.schevingt@wanadoo.fr](mailto:nathalie.schevingt@wanadoo.fr)  
et [secretariatbmx42@gmail.com](mailto:secretariatbmx42@gmail.com)

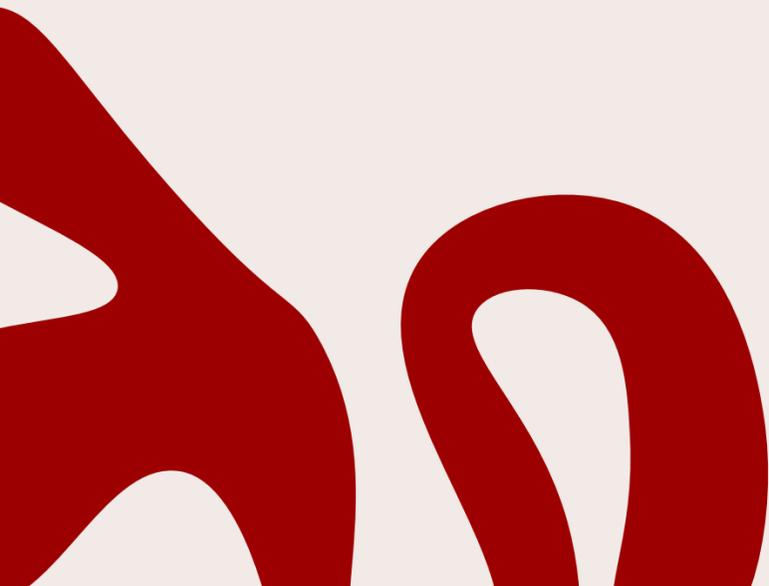


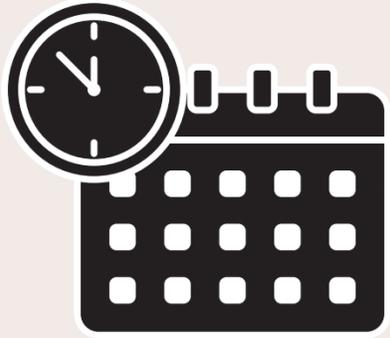
Le tarif engagement est un tarif fixe à 11€ pour toutes les catégories pilotes du Comité de la Loire, et 13 € pour pilotes hors Comité de la Loire

Paiement par les clubs le jour de la course au secrétariat de course, ou par virement bancaire (merci de nous contacter pour envoi RIB - [treso.stetiennebmx@gmail.com](mailto:treso.stetiennebmx@gmail.com))

U7 Fille	5 - 6 ans
U7 Garçon	5 - 6 ans
U9 Fille	7 - 8 ans
U9 Garçon	7 - 8 ans
U11 Fille	9 - 10 ans
U11 Garçon novice	9 - 10 ans
U11 Garçon	9 - 10 ans
U13 Fille	11 - 12 ans
U13 Garçon novice	11 - 12 ans
U13 Garçon	11 - 12 ans
U15*/U17* - 17 et +* Fille	13 et +
U15 Garçon Novice	13 - 14 ans
U15 Garçon	13 - 14 ans
U17 Garçon	15 - 16 ans
Homme 20 et 24 pouces	17 - 24 ans
Cruiser Femme	15 et +
Homme 20 et 24 pouces	25 et +

Acceptation d'inscription tardive en fonction des quotas disponibles  
et sous réserve d'une pénalité de 5€ à régler le jour de la course directement au Comité de la Loire





# HORAIRES

Le timing de course sera établi par le Président de Jury.  
Il devra suivre autant que possible le timing prévisionnel suivant :

<b>9:00</b>	<b>Début des essais toutes catégories</b>
<b>11:00</b>	<b>Manche 1 et 2</b>
<b>12:30</b>	<b>Pause déjeuner</b>
<b>13:30</b>	<b>Manche 3 &amp; Phases finales</b>
<b>17:00</b>	<b>Podium et remise de récompenses</b>

*Les horaires sont donnés à titre indicatif,  
le timing peut être ajusté*



## DEROULE DES COURSES

- **3 Manches brassées**
- **Accès phases finales sur le total de points des 3 manches (en cas d'égalité, c'est le classement de la dernière manche qui décidera)**
- **Finale A et Finale B**

# PODIUM PROTOCOLAIRE

Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club obligatoire. Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire. Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionnée par le Président de jury par une disqualification. Article 6.9.005 du règlement .



## CLASSEMENT ET RECOMPENSES

A l'issue de chaque manche de la Coupe, un podium sera organisé après les finales.

Les récompenses seront offertes par le club organisateur.

Un classement des pilotes et des clubs sera constitué à l'issue chaque manche.



A l'issue de toutes les manches de la coupe de la Loire une bonification de 10 points sera attribuée aux pilotes qui auront fait toutes les compétitions de la Loire. Le classement général en tiendra compte. Les récompenses seront remises à la dernière manche .

Pour le classement des clubs, le premier club recevra un Trophée qui sera offert par le comité de la Loire. Il sera remis en jeu toutes les années et conservé par le club au bout de la 3ème victoire consécutive.



# INFOS GRAND PUBLIC



## PARKING

Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages.

***Le Club organisateur ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings mis à disposition.***



## SECOURS

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès le début des essais



## TENTE CLUB

Les tentes clubs sont acceptées



## RESTAURATION / BUVETTE

Un service de restauration / buvette sera assuré sur place tout au long de la journée